Document generated on 06/06/2025 12:20 p.m.

Francophonies d'Amérique

Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire : les relations avec le développement psycholangagier

Rodrigue Landry, Kenneth Deveau and Réal Allard

Number 22, Fall 2006

Urbanité et durabilité des communautés francophones du Canada

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1005385ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1005385ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)
1710-1158 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Landry, R., Deveau, K. & Allard, R. (2006). Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire : les relations avec le développement psycholangagier. *Francophonies d'Amérique*, (22), 167–184. https://doi.org/10.7202/1005385ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université d'Ottawa et Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LANGUE PUBLIQUE ET LANGUE PRIVÉE EN MILIEU ETHNOLINGUISTIQUE MINORITAIRE : LES RELATIONS AVEC LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOLANGAGIER[1]

Rodrigue Landry
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
Kenneth Deveau
Université Sainte-Anne
Réal Allard
Centre de recherche et de développement en éducation,
Université de Moncton

Vivre en milieu ethnolinguistique minoritaire revient presque inévitablement à se trouver en contact avec au moins deux langues, celle de son groupe ethnolangagier (ou l'*endogroupe*) et celle d'un groupe majoritaire souvent dominant (l'*exogroupe*). La réalité intergroupe peut être plus complexe lorsque, par exemple, plusieurs groupes ethnolangagiers ou ethnoculturels sont en contact sur un même territoire. Il reste que c'est le rapport de force – souvent diglossique – entre la langue « basse » d'un groupe minoritaire et la langue « haute » d'un groupe majoritaire qui provoque l'assimilation linguistique et culturelle des membres des groupes ethnolangagiers minoritaires.

Le concept de diglossie a été appliqué à une réalité intergroupe (Fishman, 1965) pour désigner l'inégalité des langues dans leurs fonctions sociales. La langue de l'exogroupe dominant est souvent une langue de *statut* : elle domine les fonctions formelles de l'État, les services publics et même l'économie. Pour les membres de l'endogroupe minoritaire, la langue de l'exogroupe est souvent perçue comme une langue de prestige et de mobilité sociale. C'est une « langue publique » qui domine leur vécu ethnolangagier dans les institutions de l'État et de la société civile et dans la plus grande partie des contacts intergroupes. Par ailleurs, la langue de l'endogroupe est restreinte dans ses fonctions sociales; c'est, pour l'essentiel, une « langue privée » que l'on emploie surtout en contexte intragroupe dans le cadre de relations sociales informelles.

La langue française au Canada ouvre des perspectives séduisantes pour l'étude de la nature diglossique des contacts ethnolangagiers. Langue officielle du pays, dont le statut est égal à celui de l'anglais, elle est, notamment, la seule langue officielle du Québec et, avec l'anglais, l'une des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick. Elle a aussi un statut officiel, avec l'anglais et les langues autochtones, dans les territoires de la Confédération canadienne. Dans les autres provinces, le statut du français varie selon les législations édictées et les caractéristiques démographiques de la population francophone. À l'extérieur du Québec, province où les francophones constituent plus de 80 p. 100 de la population, et du Nouveau-Brunswick, où ils constituent le tiers des

résidants, le poids démographique du français est inférieur à 5 p. 100 (Marmen et Corbeil, 2004). Aussi trouve-t-on donc un continuum relativement complet de situations diglossiques et non diglossiques. Il convient d'ajouter que dans certaines régions du pays, le français peut constituer tout à la fois une langue publique dominante et une langue privée, tandis que dans d'autres régions, c'est une langue essentiellement privée et fragile.

Notre étude présente une analyse empirique des relations entre deux types de contacts avec la langue française et le développement psycholangagier de jeunes francophones vivant en contexte minoritaire. Plus particulièrement, nous étudions, par l'intermédaire des différents aspects du développement psycholangagier francophone, les relations entre des contacts avec le français comme « langue publique » et des contacts avec le français comme « langue privée ». Le thème du présent numéro de la revue, celui de l'urbanité, est très pertinent quant à l'étude de ces relations. L'urbanisation est souvent associée à l'assimilation des groupes ethnolangagiers (Fishman, 1989; Beaudin, 1999) et rend particulièrement vulnérables à l'assimilation les jeunes des communautés rurales francophones qui viennent habiter dans les régions urbaines anglodominantes pour étudier ou travailler (Beaudin et Landry, 2003). En milieu urbain au Canada, hormis le Québec, l'anglais domine non seulement la langue publique, mais aussi la langue privée, notamment en raison d'une faible concentration territoriale des francophones et d'un taux élevé d'exogamie (Castonguay, 2005). Nos hypothèses découlent de deux modèles conceptuels que nous présenterons brièvement. Après l'énoncé de la méthodologie adoptée, les relations entre les variables retenues seront exposées dans le cadre d'analyses statistiques avec équations structurelles. Les résultats seront interprétés à la lumière des hypothèses théoriques et précéderont l'examen des conséquences à en tirer pour la vitalité des communautés francophones.

Du macrosocial au psycholangagier : un cadre conceptuel

Il n'est pas facile d'appréhender dans une perspective conceptuelle unique la complexité des relations entre deux groupes ethnolinguistiques et les effets de ces relations sur le développement psycholangagier. Sans être exhaustif, notre cadre conceptuel fait malgré tout apparaître comment les relations intergroupes sur le plan macrosocial exercent une forte pression sociale sur le vécu ethnolangagier des membres d'un groupe ethnolinguistique minoritaire, lequel, à son tour, devient déterminant au regard du développement psycholangagier des membres du groupe. La démarche théorique permet également de tenir compte de la « résistance » (Allard, 2002) que peuvent opposer à cette pression sociale les membres de l'endogroupe par leur propre autodétermination sur les plans collectif et individuel.

Le premier modèle conceptuel a été décrit dans des articles récents (Landry, Allard et Deveau, 2006; Landry, Deveau et Allard, 2006), aussi ne sera-t-il qu'esquissé ici. Le modèle intergroupe de la revitalisation ethnolangagière présente un « macroscope » (De Rosnay, 1975) des relations entre un endogroupe minoritaire et un exogroupe majoritaire et montre comment ce rapport de force sur le plan sociétal (voire sur le plan

planétaire puisqu'il s'agit de langues internationales comme le français et l'anglais) a des répercussions sur les plans institutionnel et social ainsi que sur divers aspects de la socialisation langagière et culturelle devant orienter le développement psycholangagier (voir la figure 1).

Figure 1
Modèle intergroupe de la revitalisation ethnolangagière : une perspective macrosopique
(adapté de Landry, 2003, et de Landry et de Allard, 1990)

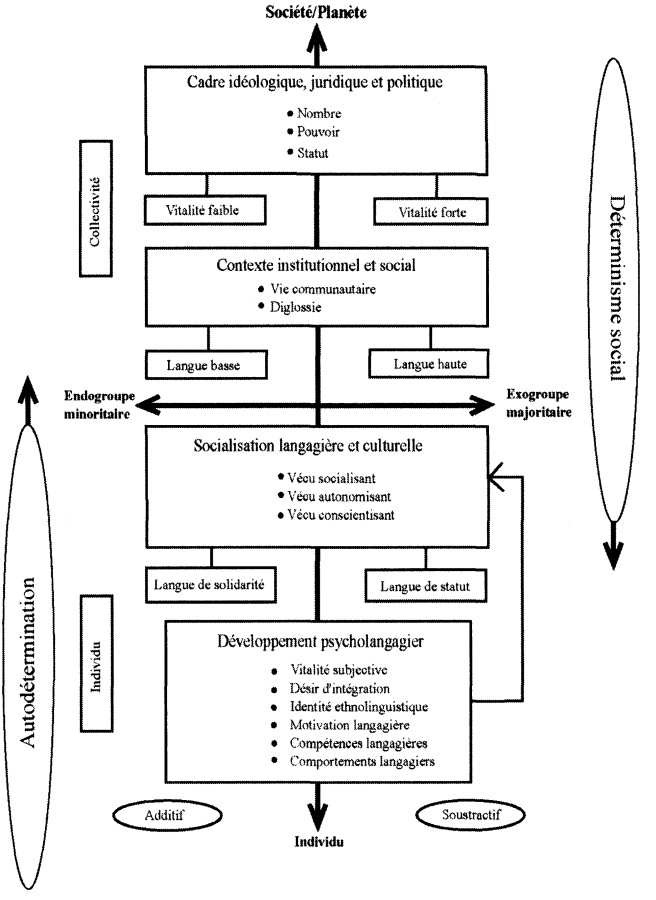

Selon ce modèle, le *cadre idéologique, juridique et politique* des relations intergroupes (qui peut s'étaler sur un continuum allant du pluralisme à l'ethnicisme – voir, par exemple, Bourhis, 2001) offre plus ou moins de légitimité ou de reconnaissance officielle à l'endogroupe minoritaire. Cette réalité politique et juridique est souvent déterminée

par des variables structurales définissant la vitalité ethnolinguistique des groupes en contact (Giles, Bourhis et Taylor, 1977), c'est-à-dire des variables de nombre (la démographie), de pouvoir (permettant la prise en charge d'institutions) et de statut (le prestige linguistique, social et économique des groupes). En somme, une situation intergroupe type serait celle d'un groupe minoritaire de faible vitalité ethnolinguistique dominé par un exogroupe de forte vitalité ethnolinguistique qui exerce un pouvoir sociétal en imposant sa langue dans les fonctions de l'État et dans la société civile.

Toujours sur le plan macrosocial, les différences de vitalité ethnolinguistique se manifestent dans un *contexte institutionnel et social.* Ainsi, le groupe minoritaire peut avoir plus ou moins accès à une véritable « vie communautaire » (Fishman, 1989). Selon Fishman (1990, 1991, 2001) le minimum qui soit requis pour assurer la transmission de la langue d'une génération à l'autre est l'existence de relations intragroupes dans un noyau « foyer-famille-voisinage-communauté » suffisamment dense pour assurer une socialisation langagière soutenue. En ce sens, il attribue certains bienfaits à une relation intergroupe de « diglossie » (langue basse, langue haute). Cette diglossie permet que dans un certain nombre de domaines sociaux (la famille, les amis, les réseaux sociaux informels) la langue de l'endogroupe minoritaire soit privilégiée. Cette base étant assurée, le groupe peut aspirer à entretenir des contacts plus formels avec sa langue et prétendre à une certaine « autonomie culturelle » (Fishman, 1990, 1991, 2001). Ainsi, la vie communautaire du groupe peut s'étendre davantage dans la sphère publique. Il va sans dire que l'étendue de cette vie communautaire est facilitée par deux facteurs : la concentration de la population (Landry, Deveau et Allard, 2006) et le regroupement de la population autour de ses principales institutions, principalement en milieu urbain (Gilbert et Langlois, 2006; Gilbert, Langlois, Landry et Aunger, 2005).

La dynamique des relations intergroupes sur le plan macrosocial influencera nécessairement le vécu ethnolangagier des membres du groupe minoritaire au niveau microsociale, c'est-à-dire sur différents aspects de *socialisation langagière et culturelle.* Ce niveau du modèle est dit « microsocial » puisqu'il permet l'observation et l'analyse de vécus ethnolangagiers de membres particuliers du groupe ethnolinguistique. Macrosocialement, ce sont des collectivités ou des groupes qui sont en contact. Le modèle distingue trois types de vécus ethnolangagiers microsociaux et peut analyser la relation de ces vécus avec des aspects du développement psycholangagier des membres d'un groupe. Dans la présente étude, nous nous intéresserons au vécu ethnolangagier « socialisant » et à ses relations avec le développement psycholangagier.

Le vécu *socialisant* constitue la base de la socialisation langagière et culturelle. Il s'agit essentiellement de la fréquence de contacts avec chacune des langues. Ce vécu est associé à l'intériorisation des normes sociales relatives à l'usage de la langue minoritaire et de la langue majoritaire. Par exemple, le jeune enfant vivant au sein d'une famille du groupe minoritaire pourra apprendre que sa langue est largement parlée dans son voisinage au sein des réseaux informels entre les membres de son groupe, mais que, dans les grands magasins, dans les médias et dans les situations où des membres de l'exogroupe dominant sont présents, c'est la langue du groupe majoritaire qui est parlée. En somme, la langue de son endogroupe permet une base de liens affectifs d'intimité et de liens

informels unissant les membres de la famille et de la parenté, les amis et les autres membres du groupe; c'est une « langue de solidarité ». En revanche, la langue de l'exogroupe est une « langue de statut »; elle est parlée sur la place publique, dans les activités des institutions et dans la plupart des contextes intergroupes. Pierre Bourdieu (1982) dit qu'il s'agit de la langue légitime du capital social.

Les vécus ethnolangagiers *autonomisant* et *conscientisant* dénotent des aspects qualitatifs des contacts ethnolangagiers. Le premier favorise l'autodétermination du comportement langagier (Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005) en contribuant à l'intériorisation des motifs justifiant l'apprentissage et l'usage de la langue. Autrement dit, un vécu autonomisant favorise une motivation langagière plus intrinsèque et intégrée aux valeurs personnelles et identitaires de la personne (Deveau, Landry et Allard, 2006). Par ailleurs, le vécu *conscientisant* se rapporte à des expériences ethnolangagières directes ou indirectes (par exemple, les contacts avec des modèles sociaux) qui font naître chez l'individu une « conscience critique » (Freire, 1983) des conditions sociales liées à la vitalité ethnolinguistique de son groupe (Allard, Landry et Deveau, 2005). Cette prise de conscience peut amener la personne à développer une conscience de groupe et favoriser chez elle un plus grand engagement aussi bien envers son propre développement psycholangagier que dans sa communauté.

Comme l'illustre la figure 1, chacun des trois types de vécus ethnolangagiers tels qu'énumérés dans la case « socialisation langagière et culturelle » peut comporter des incidences particulières sur divers aspects du développement psycholangagier, processus qui reflète ce que la personne devient par suite de sa socialisation langagière et culturelle. Le modèle explicite six composantes du développement psycholangagier.

La première, la *vitalité ethnolinguistique subjective,* est constituée des représentations sociales ou des croyances relatives à la vitalité des groupes ethnolinguistiques en contact (Bourhis, Giles et Rosenthal, 1981; Allard et Landry, 1986, 1994). Selon la nature de ses expériences, la personne apprend à attribuer un statut social et une légitimité à chacune des langues en contact. Ces croyances de vitalité sont dites « exocentriques » (Allard et Landry, 1992, 1994) puisqu'elles sont surtout cognitives et traduisent une réalité externe à la personne. Elles reflètent « ce qui est » quant aux rapports de force intergroupes observés sur les plans démographique, politique, économique et culturel.

La deuxième composante, le *désir d'intégration,* est aussi le produit de croyances dites « egocentriques » dans le sens du désir pour soi, concernant la vitalité ethnolinguistique des groupes. Elles peuvent être de nature tant cognitive qu'affective et reflètent des attributs et des dispositions propres à la personne concernant son désir de faire partie d'une ou des deux communautés linguistiques. Pour la personne, ces croyances représentent le « ce que je veux » par rapport à l'intégration communautaire.

La troisième composante, l'*identité ethnolinguistique,* est le degré d'identification ou d'appartenance à chacun des groupes; elle comprend deux composantes distinctes mais interreliées : l'*autodéfinition* (d'abord, le « ce que je suis » quant à la langue et à la culture) puis, l'*engagement identitaire* ou le degré auquel cette identité est valorisée et le degré d'engagement envers elle (Deveau, Landry et Allard, 2005).

La quatrième composante, la *motivation langagière,* est définie en fonction du degré et du type de motivation pour l'apprentissage et l'usage des langues. Il convient de le répéter, un vécu autonomisant est lié à une motivation autodéterminée et intégrée aux valeurs de la personne (Deveau, Landry et Allard, 2006).

Deux ordres de compétences langagières proposés par Cummins (1979, 1981) constituent la cinquième composante du modèle : une *compétence cognitivo-académique* traduisant l'habileté à penser et à procéder à des abstractions dans une langue et surtout associée aux activités de scolarisation et de littératie, et une compétence *orale-communicative*, associée aux expériences contextualisées d'usage de la langue et traduisant l'habileté de communiquer oralement dans une variété de situations.

Enfin la sixième composante, le modèle s'intéresse à deux types de *comportements langagiers* : la fréquence d'usage et le comportement engagé. Alors que le premier est davantage tributaire du vécu socialisant, le second englobe, quant à lui, des comportements de valorisation de la langue, d'affirmation identitaire et de revendication de droits linguistiques (Allard, Landry et Deveau, 2005). Ce comportement autonome et conscientisé est davantage tributaire des vécus ethnolangagiers autonomisant et conscientisant.

Notre cadre conceptuel ne serait pas complet sans une brève présentation d'un modèle théorique qui explicite les relations entre les trois types de vécus ethnolangagiers (vécu socialisant, vécu autonomisant, vécu conscientisant) et les composantes du développement psycholangagier. Le modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005) fait l'objet de recherches en cours qui visent à le vérifier empiriquement. Il peut être vérifié par des analyses statistiques acheminatoires qui permettent de mesurer l'adéquation entre le modèle théorique conceptualisé et les relations observées à partir des résultats obtenus (Kline, 2005). Le modèle complet est présenté à la figure 2. Nous nous intéressons à certaines des relations qu'il prédit, lesquelles sont illustrées par les composantes ombragées.

Plus précisément, notre étude se propose de vérifier les relations entre divers aspects du vécu socialisant dans la langue minoritaire et trois composantes du développement psycholangagier, soit la vitalité subjective, l'identité ethnolinguistique et le désir d'intégration. Le vécu socialisant est analysé en fonction d'un continuum public-privé (voir la figure 3).

Les trois composantes du développement psycholangagier étudiées ici constituent un continuum cognitivo-affectif (Allard et Landry, 1994; Landry 2003) et représentent différents aspects d'une disposition à intégrer le groupe ethnolinguistique minoritaire.

Le paysage linguistique (langue de l'affichage public et commercial) et les contacts langagiers dans les institutions publiques et commerciales relèvent, dans le cadre de cette étude, du domaine public. Comme d'autres recherches l'ont montré (Landry et Allard, 1994, 1996; Landry et Bourhis, 1997), nous émettons l'hypothèse que les vécus ethnolangagiers du domaine public se rapportent surtout à la vitalité ethnolinguistique subjective, c'est-à-dire aux croyances et aux représentations concernant le statut et la légitimité de la langue minoritaire. À l'autre bout du continuum, les contacts langagiers au sein de la famille relèvent clairement du domaine privé. Conformément aux

Figure 2
Modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé
(Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2004)

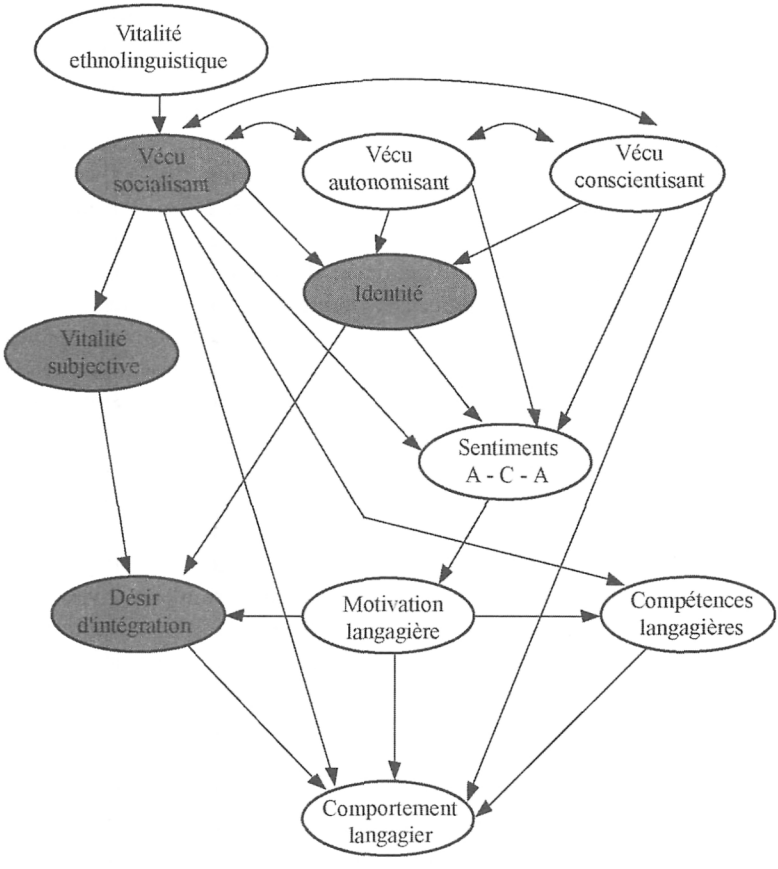

Figure 3
Du public au privé : un continuum du vécu ethnolangagier socialisant

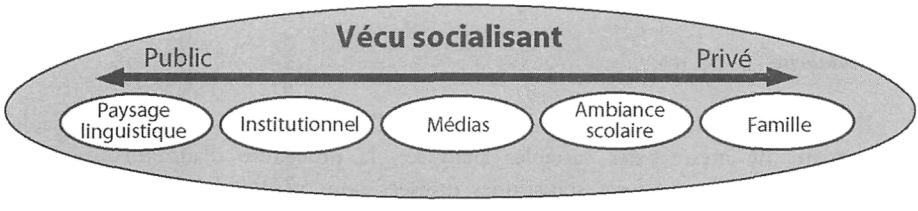

recherches antérieures (Landry et Allard, 1994, 1996; Landry et Bourhis, 1997), nous émettons l'hypothèse que ces contacts se rapporteront surtout à l'identité ethnolinguistique, la composante la plus affective du continuum cognitivo-affectif. Enfin, d'autres contacts sont hybrides, étant à la fois privés et publics. Les médias agissent dans la sphère publique, mais leur action véritable s'exerce au sein du foyer familial, et les consommateurs peuvent avoir à faire certains choix quant à la langue privilégiée. Nos recherches ont montré que les contacts avec les médias étaient associés particulièrement au désir d'intégrer la communauté minoritaire, mais aussi à l'identité ethnolinguistique (Landry et Allard, 1996; Landry et Bourhis, 1997). Il en est de même pour l'ambiance langagière vécue à l'école par les jeunes. L'école est une institution publique et reflète les valeurs de l'État, mais, pour les jeunes, c'est aussi un milieu de socialisation où se vivent des liens d'amitié et d'intimité. Elle peut appliquer une politique visant l'usage d'une langue, mais la vitalité de la communauté et la langue en usage à l'extérieur de l'école pourront influencer la langue que les élèves emploient entre eux à l'extérieur de la classe (Desjarlais, 1983). Des recherches ont néanmoins montré que la langue d'enseignement et l'ambiance langagière de l'école influaient fortement sur l'identité ethnolinguistique (Landry, 1995; Landry et Allard, 1996).

Nos recherches antérieures relatives aux trois composantes de la disposition cognitivo-affective envers la communauté minoritaire ont montré que les croyances égocentriques reflétant le désir d'intégrer le groupe minoritaire sont fortement liées au comportement langagier, c'est-à-dire à la fréquence d'usage de la langue minoritaire (Allard et Landry, 1994). Dans la présente étude, nous formulons l'hypothèse que le désir d'intégrer la communauté minoritaire (le « ce que je veux ») se rapporte à la fois à la vitalité ethnolinguistique subjective (les perceptions du statut sociétal de la langue : le « ce qui est ») et à l'identité ethnolinguistique, qui comprend l'autodéfinition (le « ce que je suis ») et l'engagement identitaire (la signification que l'élève accorde à cette autodéfinition).

Voici résumées à trois les hypothèses de notre recherche. Premièrement, le modèle prédit que les vécus ethnolangagiers du domaine public seront principalement liés à la vitalité ethnolinguistique subjective. Deuxièmement, les vécus ethnolangagiers du domaine privé se rapporteront surtout à la force de l'identité ethnolinguistique. Troisièmement, ces deux composantes cognitivo-affectives seront liées au désir d'intégration, c'est-à-dire au degré auquel les jeunes souhaitent faire partie du groupe ethnolinguistique minoritaire. Par conséquent, le modèle prédit que la relation entre le vécu socialisant et le désir d'intégration sera en grande partie médiatisée par l'identité ethnolinguistique et la vitalité subjective.

Méthodologie

Il convient maintenant de décrire l'échantillon d'élèves qui ont participé à l'étude, les instruments de mesure des variables analysées, la procédure d'administration des questionnaires et les analyses statistiques utilisées pour vérifier les hypothèses de la recherche.

Échantillon

Notre échantillon d'élèves fait partie d'une recherche en cours effectuée auprès des élèves de 11e année dans 31 conseils scolaires francophones à l'extérieur du Québec. Dans les petites écoles, des élèves de 10e et de 12e année sont parfois ajoutés pour assurer une meilleure représentation statistique. Dans la présente étude, les élèves proviennent des provinces de l'Atlantique, mais ceux du Nouveau-Brunswick constituent 79,6 p. 100 de l'échantillon. Ils habitent diverses régions, allant de régions où les francophones sont majoritaires à d'autres où la population anglophone est très dominante. Tous les élèves (N = 1189) sont des enfants d'ayants droit au sens de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, 84,6 p. 100 ont le français comme langue maternelle et 50,5 p. 100 sont des filles. L'âge moyen des élèves est de 16,5 ans (écart-type = 0,72).

Instruments

L'ensemble des instruments utilisés dans le cadre de cette étude pancanadienne comprend deux tests de compétence langagière (français et anglais) et deux longs questionnaires mesurant chacune des composantes du modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (voir la figure 2) ainsi que d'autres variables d'intérêt. Nous décrivons ici uniquement les instruments associés aux composantes analysées (voir les parties ombragées de la figure 2) et nous relevons les éléments spécifiques du questionnaire qui ont été retenus pour définir les variables latentes du modèle conceptuel vérifié par les analyses statistiques.

Variables du continuum public-privé du vécu ethnolangagier socialisant

Les réponses à toutes les questions mesurant divers aspects du vécu socialisant ont été données sur des échelles de type Likert de 9 points. Pour les questions mesurant la fréquence de contacts avec le français et l'anglais, l'élève répondait pour deux périodes de sa vie : de 2 à 6 ans et de 7 à 12 ans.

Quatre questions ont permis de définir l'expérience langagière du *paysage linguistique*, soit celles concernant la langue des panneaux routiers, la langue des enseignes à l'extérieur des magasins et des commerces, la langue des enseignes à l'intérieur de ceux-ci, ainsi que la langue des annonces et des messages reçus par courrier (1 = toujours en anglais, 3 = plus souvent en anglais, 5 = dans les deux langues également, 7 = plus souvent en français, 9 = toujours en français).

Les questions mesurant l'emploi du français et de l'anglais dans les services publics (services de santé, dépanneurs, épiceries, centres commerciaux ou grands magasins, restaurants) avant l'âge de 12 ans ont permis d'illustrer la langue d'usage dans les *institutions publiques*. L'échelle est la même que celle qui mesure les contacts avec le paysage linguistique.

Quatre questions permettent d'apprécier les contacts avec les médias pendant l'enfance (de 2 à 12 ans) : elles mesurent les contacts avec le français et l'anglais (même

échelle que pour le paysage linguistique) pour la télévision, la radio, les films ou les vidéos ainsi que la musique.

Une seule question permettait de mesurer l'ambiance langagière de l'école à l'extérieur des cours (1 = complètement anglaise, 5 = autant anglaise que française, 9 = complètement française). Les élèves répondaient à celle-ci quatre fois, c'est-à-dire pour les périodes de la maternelle à la 3e année, de la 4e à la 6e année, de la 7e à la 9e année et de la 10e à la 12e année. Les résultats pour chacune des périodes ont été retenus.

La langue de la *famille* (entre 2 à 12 ans) est mesurée à partir de trois questions : celle qui est parlée dans la famille immédiate (parents, frères, sœurs, grands-parents), avec les cousins et les cousines, de même qu'avec les oncles et les tantes. L'échelle de fréquence d'usage du français et de l'anglais est la même que celle qui est décrite pour le paysage linguistique.

Variables cognitivo-affectives du développement psycholangagier

Quatre questions mesurant la perception des ressources de langue française auxquelles la communauté francophone a actuellement accès ont été retenues pour constituer la variable *vitalité ethnolinguistique subjective*. L'élève estimait, pour la région habitée, l'accès aux activités culturelles de langue française (théâtre, spectacles, cinéma), le contrôle des industries et des entreprises par les francophones de sa région, la fréquence des services gouvernementaux en français dans sa région et la fréquence de l'emploi du français par les personnes venues d'ailleurs s'installer dans leur région. Les élèves ont répondu à chaque question qui était évaluée sur une échelle Likert de 9 points : 1 signifiait l'absence de ressources ou de services et 9 renvoyait à des services très fréquents ou à des ressources multiples.

La variable *désir d'intégration* a été constituée en reprenant les questions concernant les ressources disponibles, mais de façon à obtenir des réponses exprimées en fonction d'un désir personnel (par exemple : dans mes contacts avec les services gouvernementaux, je veux communiquer en français...). Les réponses étaient données sur une échelle Likert de fréquence (1 = jamais, 3 = rarement, 5 = de temps en temps, 7 = souvent, 9 = toujours).

Deux résultats ont été utilisés pour définir la variable *identité ethnolinguistique*. Le premier, reflétant l'autodéfinition identitaire, est le résultat moyen sur une échelle sémantique de 9 points pour cinq questions du type suivant :

Étant donné l'histoire de mes ancêtres, je considère que je suis :

non francophone __ : __ : __ : __ : __ : __ :__ : __ : __ francophone

L'élève répondait par rapport à six traits identitaires (francophone, anglophone, bilingue, Acadien, Québécois, Canadien) et selon sa culture, la ou les langues parlées, l'histoire de ses ancêtres, son avenir et le territoire habité. Seule l'identité francophone est ici étudiée. Le coefficient alpha de consistance interne de l'échelle est de 0,89.

L'*engagement identitaire* de l'élève a été mesuré à partir de 12 questions mesurant la valeur affective de son identité et son engagement envers les deux communautés de langue officielle. L'élève indiquait, pour chaque question, le degré auquel l'affirmation correspondait à sa façon de se voir comme personne (1 = ne correspond aucunement, 5 = correspond modérément, 9 = correspond entièrement). Seules les 12 questions relatives à l'identité francophone sont considérées (par exemple : *Mon appartenance à la communauté francophone est une source de fierté*). Le coefficient alpha de consistance interne de l'échelle est de 0,95.

Procédure

Deux périodes de classe (de 60 à 75 minutes selon les écoles) sur deux jours étaient nécessaires pour l'administration des tests et des questionnaires. Le premier jour, les élèves répondaient au test de compétence en anglais (test de closure comprenant 66 mots absents et d'une durée de 20 minutes), puis, à leur propre rythme, à un questionnaire de 15 pages. Le deuxième jour, ils répondaient au test de compétence en français (test de closure comprenant 65 mots absents et d'une durée de 20 minutes), puis à un autre questionnaire de 15 pages. Un système de codes leur permettait de répondre dans l'anonymat et la confidentialité.

Analyses statistiques

La modélisation avec équations structurelles, méthode d'analyse appliquée ici, est une forme d'analyse statistique multivariée approfondie (Kline, 2005). Elle nous permet de procéder simultanément à une analyse factorielle et à une analyse de régressions multiples entre les facteurs. En d'autres termes, nous pouvons du même coup constituer des variables latentes (des facteurs) à partir de variables manifestes (des indicateurs), analyser les relations prédites entre elles et vérifier le système de relations entre des variables en tenant compte de l'erreur de mesure. De surcroît, nous pouvons mesurer des effets de médiation en permettant à une variable d'être, en même temps, une variable dépendante et une variable indépendante.

De plus, grâce à cette méthode d'analyse, nous pouvons évaluer l'ajustement du modèle à la réalité, telle qu'elle est représentée par les données, en produisant divers indices d'ajustement. Pour les besoins de notre étude, trois indices d'ajustement seront pris en compte (Kline, 2005). (1) Le rapport de vraisemblance généralisée (x^2) présente le degré d'inadéquation du modèle aux données; plus il est élevé, moins bon est l'ajustement du modèle. Cet indice est interprété comme un chi-deux avec un nombre de degrés de liberté égal à celui du modèle. Idéalement, un modèle comportant un bon ajustement présenterait un x^2 non significatif, c'est-à-dire ne signalant aucune différence significative entre la matrice des observations (les données) et la matrice théorique (établie à partir du modèle), ce qui est, faut-il dire, extrêmement rare dans un échantillon aussi grand que le nôtre. (2) Le concept du *Root Mean Square Error of Approximation*

(*RMSEA*) de Steiger-Lind fournit une approximation du degré d'erreur par degré de liberté tout en tenant compte de la taille de l'échantillon. Des valeurs égales ou inférieures à 0,08 signalent que le degré d'erreur d'approximation est acceptable. Il est possible de calculer l'intervalle de confiance pour cet indice. (3) Inversement, le concept du *Comparative Fit Index* (*CFI*) de Bentler fournit une estimation du degré d'amélioration qu'offre le modèle théorique si on le compare au modèle selon lequel les variables seraient toutes indépendantes l'une de l'autre. En d'autres termes, il fournit le degré auquel le modèle présente une meilleure illustration des données que le modèle d'indépendance. Les valeurs de cet indice varient entre 0 et 1, des valeurs supérieures à 0,90 indiquant un ajustement acceptable.

Résultats

Il est permis de constater, à partir des saturations présentées au tableau 1, que la structure factorielle est relativement bonne et que la cohérence interne des variables latentes, pour la plus grande partie, est très élevée. Pour ce qui est des cinq vécus ethnolangagiers, les saturations sont chacune supérieures à 0,75. Autrement dit, la plus petite saturation, soit de 0,76 pour *médias* sur *musique*, montre que le facteur *médias* explique 57,9 p. 100 ($0,76^2$) de la variance dans l'indicateur *musique*. La variable latente *identité ethnolinguistique* présente de très fortes saturations sur l'autodéfinition ainsi que sur l'engagement identitaire. Les saturations de la vitalité subjective et du désir d'intégration sur leurs indicateurs respectifs sont légèrement moins fortes, mais elles demeurent toutefois suffisantes.

Le modèle théorique et les résultats de l'analyse à équation structurelle apparaissant à la figure 4 représentent les hypothèses de recherche et leur vérification. Les cinq ovales du haut représentent le vécu socialisant selon cinq variables latentes situées sur un continuum, allant du public, à la gauche, au privé, à la droite. Au bas de la figure se trouve la variable latente dépendante, soit le désir d'intégration. Les variables *vitalité subjective* et *identité ethnolinguistique*, au centre, médiatisent la relation entre le vécu ethnolangagier et le désir d'intégration. Parmi les vécus ethnolangagiers, seule la variable *médias* entretient une relation directe avec le désir d'intégration. Les relations de tous les autres vécus sur cette variable sont restreintes à zéro.

Les paramètres libres ont été estimés et l'ajustement du modèle a été évalué à partir des résultats des élèves ayant des données complètes sur les variables dans le modèle (N = 1088). Les résultats révèlent que le rapport de vraisemblance maximale est significatif [x^2(1088, dl = 332) = 1402,05, p = 0,000]. Les résultats sur le *RMSEA* [0,057, *IC* 90 p. 100 (0,053 - 0,063)] et sur le *CFI* (0,96) nous conduisent à constater que le modèle s'ajuste relativement bien aux observations.

Les flèches courbées reliant les variables des vécus montrent que toutes les corrélations entre elles ont été libérées. Leurs valeurs varient entre 0,71 à 0,41. En conséquence, les relations entre chacun des vécus et les autres variables du modèle sont estimées en tenant compte des autres aspects du vécu socialisant. Par exemple, la relation

Tableau 1
Saturations des variables manifestes sur les variables

Variables manifestes	Variables latentes							
	Famille	Ambiance scolaire	Médias	Affichage	Institutionnel	Identité ethnolonguistique	Vitalité subjective	Désir d'intégration
Famille immédiate	0,88							
Cousins et cousines	0,92							
Oncles et tantes	0,93							
Ambiance à l'école primaire		0,86						
Ambiance à l'école secondaire		0,88						
Télévision			0,94					
Radio			0,89					
Film ou vidéo			0,94					
Musique			0,76					
Panneaux routiers				0,84				
Enseignes à l'extérieur des magasins				0,94				
Enseignes à l'intérieur des magasins				0,94				
Annonces et messages par courrier				0,84				
Services de santé					0,80			
Dépanneurs					0,96			
Épiceries					0,97			
Centres d'achat ou grands magasins					0,87			
Restaurants					0,93			
Autodéfinition						0,78		
Engagement identitaire						0,80		
Ressources actuelles, activités culturelles							0,66	
Contrôle des industries							0,76	
Services gouvernementaux							0,48	
Langue parlée, personnes venues d'ailleurs							0,61	
Langue souhaitée, activités culturelles								0,60
Langue souhaitée, patrons								0,86
Langue souhaitée, services gouvernementaux								0,86
Langue souhaitée, personnes venues d'ailleurs								0,67

de 0,38 entre le vécu institutionnel et la vitalité subjective est attribuable à la variance qui est exclusive à ce vécu en tenant compte des quatre autres vécus.

Conformément aux hypothèses, les résultats montrent que les vécus publics sont liés à la vitalité subjective et que les vécus privés le sont à l'identité ethnolinguistique.

Figure 4
Modèle hypothétique et résultats

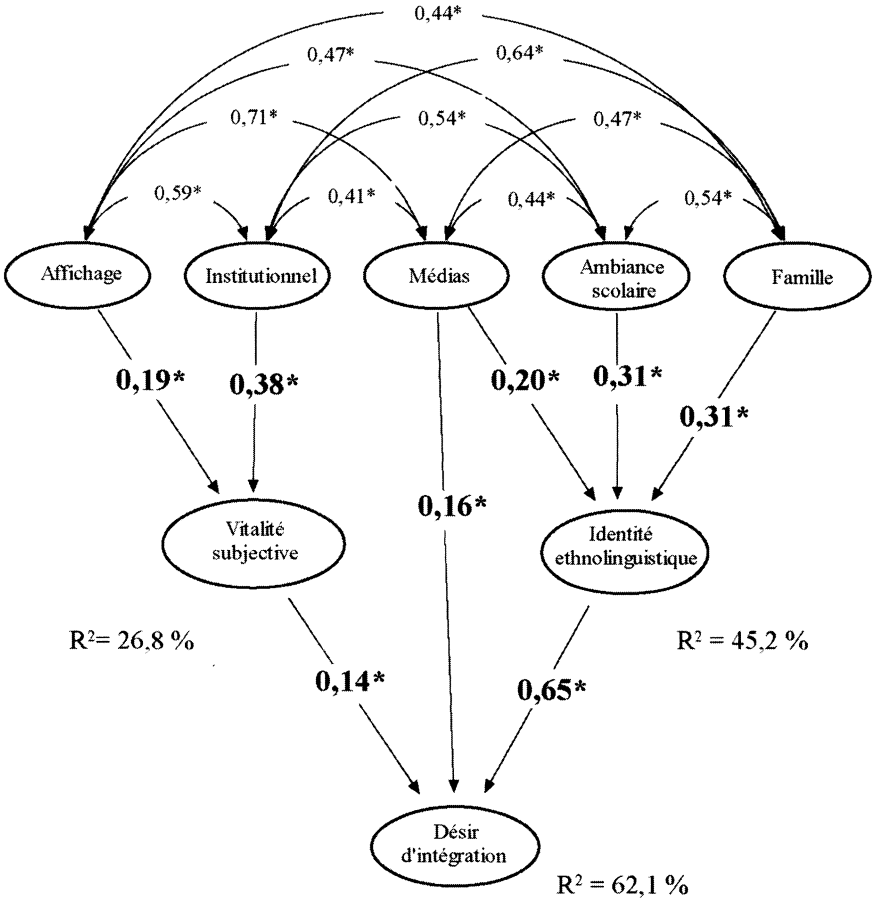

Comparativement à l'affichage (0,19), les contacts institutionnels (0,38) contribuent deux fois plus à la prédiction de la vitalité subjective. Par ailleurs, ce sont les vécus

langagiers au sein de la famille (0,31) et l'ambiance scolaire (0,31) qui entretiennent les plus fortes relations avec l'identité ethnolinguistique. La relation prédite entre les médias et l'identité (0,20) se révèle moins forte que celle de ces deux dernières. La relation entre les médias et le désir d'intégration (0,16) est légèrement moins importante que cette dernière, mais tout en demeurant statistiquement significative. S'agissant de la prédiction du désir d'intégration, la contribution de l'identité ethnolinguistique (0,65) se classe à au-delà du double de celles des médias (0,14) et de la vitalité subjective (0,16) combinées.

Somme toute, chacune des relations prédites dans le modèle est significative et l'ajustement du modèle est relativement bon. Selon le test de Lagrange (Kline, 2005), aucune modification du modèle dont l'effet serait de mieux expliquer les observations ne s'impose. Enfin, le modèle explique une proportion élevée du désir d'intégration (62,1 p. 100) et de l'identité ethnolinguistique (45,2 p. 100), sans toutefois prendre en considération certains aspects qualitatifs du vécu ethnolangagier mesurés, c'est-à-dire les vécus autonomisant et conscientisant.

Conclusion

Nous venons d'analyser des relations entre deux catégories de vécu ethnolangagier et divers aspects du développement psycholangagier francophone chez des jeunes de l'Atlantique. Les résultats d'une analyse à équation structurelle appuient le modèle théorique et les hypothèses de recherche proposées. D'autres recherches permettront de préciser la nature des relations mises au jour ici, mais il est déjà permis d'entrevoir des conséquences possibles du vécu ethnolangagier minoritaire, particulièrement en milieu urbain.

Ajoutons que les résultats obtenus confirment ceux d'autres recherches qui ont utilisé une méthodologie différente (Landry et Allard, 1994, 1996; Landry et Bourhis, 1997); ces dernières montrent que les contacts avec la « langue publique » entretiennent une relation surtout avec la vitalité ethnolinguistique subjective, que les contacts avec la « langue privée » entretiennent des relations surtout avec l'identité ethnolinguistique et que les contacts avec les médias de langue française (contacts à la fois privés et publics) sont associés au désir d'intégration de la communauté francophone. L'originalité de la présente étude réside dans sa capacité de vérifier, dans une même et seule analyse, un ensemble de relations qui décrit des hypothèses théoriques particulières. En somme, notre analyse montre non seulement que la langue publique et la langue privée entretiennent des relations différentes avec les dispositions cognitivo-affectives à l'égard de la communauté francophone, mais aussi que les croyances exocentriques et cognitives reflétant la vitalité ethnolinguistique subjective des jeunes francophones et leurs dispositions identitaires – surtout affectives – sont toutes deux liées à leur désir d'appartenir à la communauté francophone ou d'en faire partie. Rappelons que le désir d'intégration, suivant le modèle théorique proposé et d'après des études antérieures (Allard et Landry, 1986, 1994), est fortement associé à la fréquence de l'usage du français.

Un aspect des résultats de l'étude est encourageant pour les communautés francophones vivant en contexte minoritaire, car l'identité ethnolinguistique est beaucoup plus fortement liée au désir d'intégration que ne l'est la vitalité ethnolinguistique subjective. Étant plutôt tributaire de la langue privée, la construction identitaire peut être favorisée par la famille et par l'école, deux milieux de vie qui ne dépendent pas d'un apport de l'extérieur et sur lequel les francophones peuvent avoir une influence directe en les investissant. Ces milieux de vie sont d'autant plus pertinents qu'ils peuvent constituer des lieux privilégiés de mise en œuvre de vécus ethnolangagiers autonomisant et conscientisant capables de promouvoir l'engagement identitaire (Deveau, Landry et Allard, 2005).

Pour les jeunes qui vivent en milieu urbain, les défis de la construction identitaire et du désir d'intégrer la communauté francophone seront néanmoins plus redoutables, d'autant plus que la langue publique risque d'être encore plus anglodominante. En milieu urbain et anglodominant, même les contacts avec le français comme langue privée et comme « langue de solidarité » sont moins favorisés, l'environnement urbain étant souvent moins propice à la création d'un noyau « foyer-famille-voisinage-communauté » si essentiel pour la transmission intergénérationnelle de la langue maternelle et la construction identitaire (Fishman, 1990, 1991, 2001; Landry, Deveau et Allard, 2006). Même si elle offre parfois des ressources culturelles inexistantes en milieu rural (Langlois, 2000), l'urbanisation croissante continuera-t-elle à représenter un facteur d'assimilation langagière pour les communautés francophones (voir Castonguay, 2005); celles-ci pourront-elles accroître leur vie communautaire francophone par des inventions créatives (par exemple, les centres scolaires-communautaires : Allain et Basque, 2001, 2003, 2005) et par une plus forte concentration de la population francophone autour de ses institutions (Gilbert et Langlois, 2006; Gilbert *et al.*, 2005)? Nos résultats montrent que, si autant la langue publique que la langue privée sont, chez les jeunes ayants droit de la région de l'Atlantique, associées au désir d'intégrer la communauté francophone, c'est la possibilité de créer des environnements propices à la formation d'une forte identité de groupe qui paraît constituer l'élément le plus déterminant pour la réussite de leur affirmation identitaire.

NOTES

1. Le présent article a été réalisé grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et de Patrimoine Canadien octroyé au groupe de recherche VITEC (Vitalité de la langue et de la culture).

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2001), *De la survivance à l'effervescence : portrait historique et sociologique de la communauté francophone et acadienne de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*, Saint-Jean, Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean.

ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2003), *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions de la Francophonie.

ALLAIN Greg, et Maurice BASQUE (2005), *Du silence au réveil : la communauté acadienne et francophone de Miramichi, Nouveau-Brunswick*, Miramichi, Centre communautaire Beausoleil.

ALLARD, Réal (2002), « Résistance(s) en milieu francophone minoritaire au Canada : exploration théorique et analyse du phénomène à partir du vécu langagier et du développement psycholangagier », *Francophonies d'Amérique*, n° 13 (été), p. 7-29.

ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1986), « Subjective Ethnolinguistic Vitality Viewed as a Belief System », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 7, n° 1, p. 1-12.

ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1992), « Ethnolinguistic Vitality Beliefs and Language Maintenance and Loss », dans Willem Fase, Koen Jaspaert et Sjaak Kroon (dir.), *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Amsterdam, Benjamins, p. 171-195.

ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1994), « Subjective Ethnolinguistic Vitality: A Comparison of Two Measures », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 117-144.

ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2005), « Conscientisation ethnolangagière et comportement engagé en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 95-109.

BEAUDIN, Maurice (1999), *Les groupes et régions francophones au Canada : état de la situation en 1996*, Ottawa, Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne.

BEAUDIN, Maurice, et Rodrigue LANDRY (2003), « L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, février, p. 19-22.

BENTLER, Peter M. (1990), « Comparative Fit Indexes in Structural Models », *Psychological Bulletin*, vol. 107, n° 2 (mars), p. 238-246.

BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

BOURHIS, Richard Y, (2001), « Acculturation, Language Maintenance and Language Loss », dans Jetske Klatter-Folmer et Piet Van Avermaet (dir.), *Language Maintenance and Language Loss*, New York, Waxmann Verlag; Tilburg, Tilburg University Press, p. 5-37.

BOURHIS, Richard Y., Howard GILES et Doreen ROSENTHAL (1981), « Notes on the Construction of a "Subjective Vitality Questionnaire" for Ethnolinguistic Groups », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 2, n° 2, p. 145-150.

CASTONGUAY, Charles (2005), « Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan 1971-2001 », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 15-24.

CUMMINS, Jim (1979), « Linguistic Interdependance and the Bilingual Development of Bilingual Children », *Review of Educational Research*, vol. 49, n° 2 (printemps), p. 222-251.

CUMMINS, Jim (1981), « The Role of Primary Language Development in Promoting Educational Success for Language Minority Students », dans Charles F. Leyba (dir.), *Schooling and Language Minority Students: A Theoretical Framework*, Los Angeles, California State Department of Education, p. 3-49.

DE ROSNAY, Joël (1975), *Le macroscope : vers une vision globale*, Paris, Seuil.

DESJARLAIS, Lionel (1983), *L'influence du milieu sociolinguistique sur les élèves franco-ontariens (une étude de cas)*, Toronto, Ministère de l'Éducation et ministère des Collèges et Universités.

DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2005), « Au-delà de l'autodéfinition : composantes distinctes de l'identité ethnolinguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 79-93.

DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2006), « Motivation langagière des élèves acadiens », dans André Magord (dir.), *Adaptation et innovation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Éditions Peter Lang, p. 125-140.

FISHMAN, Joshua A. (1965), « Who Speaks What Language to Whom and When », *La linguistique*, n° 2, p. 67-68.

FISHMAN, Joshua A. (1989), *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, Clevedon, Multilingual Matters.

FISHMAN, Joshua A. (1990), « What is Reversing Language Shift (RLS) and How Can It Succeed? », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 11, n° 1, p. 5-36.

FISHMAN, Joshua A. (1991), *Reversing Language Shift*, Clevedon, Multilingual Matters.

FISHMAN, Joshua A. (2001), *Can Threatened Languages Be Saved?*, Clevedon, Multilingual Matters.

FREIRE, Paulo (1983), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero.

GILBERT, Anne, et André LANGLOIS (2006), « Organisation spatiale et vitalité des communautés francophones des métropoles à forte dominance anglaise du Canada », *Francophonies d'Amérique*, n° 21 (printemps), p. 105-129.

GILBERT, Anne, André LANGLOIS, Rodrigue LANDRY et Edmund AUNGER (2005), « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 51-62.

GILES, Howard R., Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977), « Toward a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, London, Academic Press, p. 307-348.

KLINE, Rex B. (2005), *Principles and Practice of Structural Equation Modeling*, 2e édition, New York, Guilford Press.

LANDRY, Rodrigue (1995), « Le présent et l'avenir des nouvelles générations d'apprenants dans nos écoles françaises », *Éducation et francophonie*, vol. 22, numéro spécial, p. 13-23.

LANDRY, Rodrigue (2003), « Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone », dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et prospectives*, Moncton, Centre de recherche et développement en éducation; Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, p. 135-156.

LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1994), « Profil sociolangagier des Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick », *Études canadiennes = Canadian Studies*, n° 37 (décembre), p. 211-236.

LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1996), « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-88.

LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1997), « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité famillioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 561-592.

LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2006), « Revitalisation ethnolinguistique : un modèle macroscopique », dans André Magord (dir.), *Adaptation et innovation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Éditions Peter Lang, p. 105-124.

LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD, Kenneth DEVEAU et Noëlla BOURGEOIS (2005), « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 63-78.

LANDRY, Rodrigue, et Richard Y. BOURHIS (1997), « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, n° 1, p. 23-49.

LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006), « Au-delà de la résistance : principes de la revitalisation ethnolangagière », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 37-56.

LANGLOIS, André (2000), « Analyse de l'évolution démolinguistique de la population francophone hors Québec, 1971-1996 », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2 (mai-août), p. 211-238.

MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL (2004), *Les langues au Canada. Recensement de 2001*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Patrimoine canadien et Statistique Canada.

STEIGER, James H., et John C. LIND (1980), « Statistically-based Tests for Number of Common Factors », communication présentée à l'Assemblée annuelle de la Psychometric Society, Iowa City, 30 mai (printemps).